27.02.2024

Possibilité de porter plainte en ligne pour les victimes de cyberdélits

Le nombre de plaintes déposées pour des infractions pénales liées à la cybercriminalité augmente en flèche. Les victimes ont maintenant la possibilité de déposer plainte par Internet sur le guichet en ligne www.suisse-epolice.ch.

Le nombre de plaintes liées à des cyberdélits a considérablement augmenté au cours de ces dernières années. Rien qu'en 2023, la police suisse a recensé plus de 57 000 infractions numériques. Pour répondre à cette évolution, le guichet en ligne Suisse ePolice s'est enrichi d'une section entièrement consacrée à la cybercriminalité. Ainsi, les victimes de fraude sur Internet par exemple, ont la possibilité de porter plainte en ligne, à n'importe quelle heure et depuis n'importe quel lieu en se rendant tout simplement sur le site www.suisse-epolice.ch (https://www.suisse-epolice.ch/) .

Copyright – Tous droits réservés. Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Informatique